



**Fédération Française de Tir à l'Arc  
Comité Régional de Normandie  
Comité Départemental de Seine Maritime**

---

**REGLEMENT DES COMPETITIONS JEUNES AVEC DUELS**

Validé en réunion du CD76 le 27 mars 2026. Applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

**DEROULEMENT DU CONCOURS :**

Le concours se déroule sur une **série de qualification** de 6 volées de 3 flèches (120 secondes) qui sert à la constitution des poules, et de plusieurs **matchs par poules de niveau**.

Une pause avec un goûter est prévue par l'organisateur entre la série de qualification et les matchs en poules.

Les poules se tirent en volées de 3 flèches. Le match se remporte en 4 points de set. En cas d'égalité, une flèche de barrage sera tirée.

A la fin de la compétition tous les archers sont récompensés.

**CONSTITUTION DES POULES :**

Les poules sont composées de maximum 4 archers. Elles sont constituées, à l'issue de la série de qualification, de sorte que les archers s'affrontent **par niveau** : les 4 premiers archers, à l'issue du classement, intègrent la poule 1 ; les archers classés de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> places intègrent la poule 2, ect...

Au sein de chaque poule : l'archer classé 1<sup>er</sup> rencontre l'archer classé 4<sup>ème</sup> et l'archer classé 2<sup>nd</sup> rencontre l'archer classé 3<sup>ème</sup>. Se déroule ensuite la petite finale puis la finale.

Les archers de la poule 1, s'affrontent pour les 4 premières places. Les archers de la seconde poule pour les places 5 à 8, ect...

**Autre cas de constitution de poules**

- Seulement 3 archers : le 1<sup>er</sup> est directement qualifié pour la finale et rencontrera le vainqueur du match ayant opposé le 2<sup>nd</sup> contre le 3<sup>ème</sup>. Le perdant de ce match est classé 3<sup>ème</sup> de la poule.
- Seulement 2 archers : un match unique détermine le vainqueur de la poule.
- Seulement 1 archer : il n'y a pas de match, mais l'archer peut recevoir une récompense.

**INSCRIPTIONS :**

Ces rencontres sont ouvertes aux jeunes à partir de 8 ans révolus au moment de l'inscription et ayant moins de **trois années de licence et n'ayant jamais fait de concours officiel**.

Le jeune archer doit être licencié et pouvoir justifier de son identité au greffe.

**Les compétitions jeunes sont ouvertes aux :**

- Catégories **POUSSIN(U11) à CADET(U18)** pour les **arcs classiques et sans viseur**
- Catégories **MINIME (U13 et U15) à CADET (U18)** pour les **arcs à poulies**

Les jeunes handisports sont autorisés à tirer à partir de la catégorie **BENJAMIN(U13)**.

Le détail des classements **par arme et catégorie** est détaillé dans les tableaux pages suivantes, ainsi que le détail des **distances et blasons utilisés**.

**CAHIER DESCHARGES**

**Le club organisateur doit :**

- Pouvoir accueillir au moins 11 cibles.
- Demander 3€ maximum pour l'inscription.
- Offrir le goûter à la fin de la série de qualification.
- Envoyer à tous les clubs du CD76 le mandat au moins 1 mois avant la date du concours.
- Envoyer à tous les clubs présents les résultats dans la semaine suivant le concours, ainsi qu'une

copie au responsable de la commission jeunes du CD76.

- Offrir une récompense pour chaque jeune archer : on entend par récompense, un petit lot ou une médaille pour chacun, sans trop de frais, ni trop d'écart de valorisation entre les jeunes.

#### Le CD76 :

- Verse une indemnité forfaitaire de 200 €. L'organisateur devra en faire la demande au Président du CD76 après le concours.
- Met à disposition gratuitement les chronotirs (charge à l'organisateur d'aller les chercher).
- Propose un mandat type à utiliser pour la diffusion aux clubs.

#### **TROPHEE PIERRE DUPRE**

Afin de voir perdurer le nom de Pierre associé à un Trophée, le CD76 décide de mettre en place le **Trophée PIERRE DUPRE** sur les concours jeunes.

Le Trophée sera toujours attribué lors d'un concours jeune sur décision du CD 76.

Le vainqueur du Trophée sera le club totalisant le plus de points à l'issue de la compétition, sur la base des 4 meilleurs scores avec obligatoirement les points d'une archère.

#### **CLASSEMENTS**

- **Les filles et garçons sont classés dans la même catégorie.**
- Les archers **POUSSINS (U11)**, tirant avec un arc **classique et sans viseur**, sont regroupés dans la même catégorie.
- Les archers **BENJAMINS(U13) valide et handisport** tirant avec un arc **classique et sans viseur**, sont regroupés dans la même catégorie.
- Les archers **MINIMES (U15) valide et handisport** tirant avec un arc **classique et sans viseur**, sont regroupés dans la même catégorie.
- Les archers **CADETS (U18), valides ou handisports**, tirant avec un arc **classique ou sans viseur**, sont regroupés dans la même catégorie.
- Les archers **BENJAMINS (U13) et MINIMES (U15) valide et handisport** tirant avec un arc à **poulies**, sont regroupés dans la même catégorie.
- Les archers **CADETS (U18), valides et handisports**, tirant avec un arc à **poulies**, sont regroupés dans la même catégorie.

#### **TIR EN SALLE**

POUSSINS (U11)		BENJAMINS (U13) MINIMES (U15) CADETS (U18)		MINIMES (U15) CADETS (U18)	
Arc classique et sans viseur		Arc classique et sans viseur		Arc à poulies	
Distance 10 mètres	Blason 80	Distance 15 mètres	Blason 60	Distance 15 mètres	Trispot 60

Hauteur du blason pour les poussins : 1,10m

#### **TIR EXTERIEUR**

POUSSINS (U11)		BENJAMINS (U13) MINIMES (U15) CADETS (U18)		MINIMES (U15) CADETS (U18)	
Arc classique et sans viseur		Arc classique et sans viseur		Arc à poulies	
Distance 15 mètres	Blason 80	Distance 20 mètres	Blason 80	Distance 20 mètres	Blason 80 réduit

Hauteur du blason pour les poussins : 1,10m